

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'accueil, de surveillance et de magasinage, session 2025

Épreuve écrite d'admissibilité

25-MC-AASM-ECRIT-P-EXT

L'épreuve écrite d'admissibilité comprend deux parties :

Première partie : Questionnaire à choix multiples comportant 20 questions au maximum, portant sur des sujets faisant appel aux facultés de raisonnement et de logique des candidats.

La réponse est apportée par le candidat sur la copie adéquate fournie. Pour chaque question, le candidat coche la case correspondant à la réponse de son choix.

Seconde partie : Répondre à un maximum de six questions ouvertes destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat, à partir d'un court texte d'ordre général issu des programmes de français de classe de troisième ou de la presse généraliste et ne dépassant pas 25 lignes dactylographiées.

La réponse est apportée par le candidat sur la copie adéquate fournie pour la rédaction.

Cette épreuve en 2 parties dure 2 heures et est affectée du coefficient 3.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction. Seules les copies permettant de répondre seront corrigées.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 6 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (5 pages)

Sujet :

Première partie : Questionnaire à Choix Multiples (QCM)

Il est composé de 12 questions réparties en 4 rubriques :

- Logique (3 questions),
- Arithmétiques (3 questions),
- Culture générale (3 questions),
- Mises en situation (3 questions).

QCM rubrique : logique

Question 1 : Trouvez la suite : 5 – 11 – 7 – 13 – 9 – 15 – 11 – ?

Réponse :

- a) 21
- b) 13
- c) 17
- d) 19

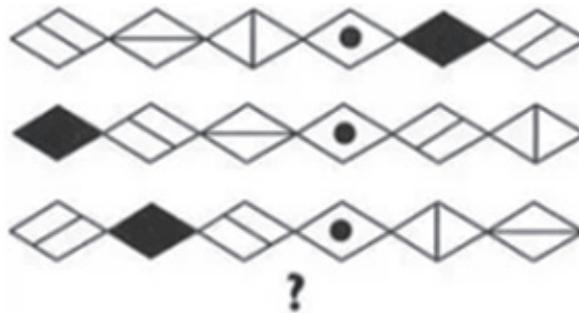
Question 2 : Quel mot complète la série suivante ?

Cambrilage - Caméra - Caractère – Cartel – ?

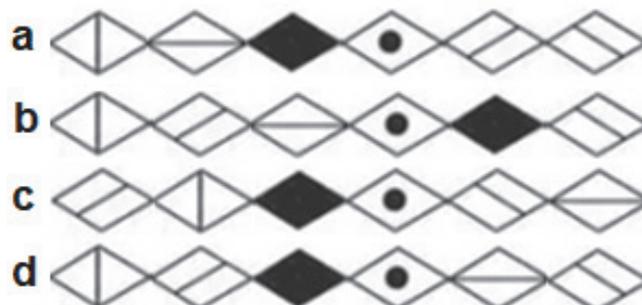
Réponse :

- a) Cachette
- b) Cartographie
- c) Calle
- d) Canne

Question 3 : Logique visuelle



Quelle sera la 4^{ème} ligne parmi les lignes proposées ci-dessous ?



QCM rubrique : arithmétique

Question 4 : Un fonds de 3,5 mètres cubes d'archives est collecté auprès d'un service administratif, dans le cadre d'un versement réglementaire. Sachant qu'un mètre cube d'archives équivaut à 12 mètres linéaires sur rayonnages, et qu'un carton d'archives standard est de 15 centimètres de largeur, combien de cartons d'archives vides faudra-t-il prévoir pour effectuer la collecte ?

Réponse :

- a) 320
- b) 280
- c) 540
- d) 460

Question 5 : Parmi les 30 étudiants d'une classe, 23 sont allés visiter un musée, 19 sont allés au théâtre et 14 ont participé aux deux activités. Combien d'étudiants de la classe n'ont participé ni à l'une ni à l'autre de ces activités ?

Réponse :

- a) 2
- b) 3
- c) 7
- d) 11

Question 6 : Vous travaillez dans une bibliothèque. Le nombre de places assises est de vingt-cinq (25) et le nombre de livres autorisés au maximum par lecteur est de deux (2). Au total 47 livres ont été communiqués aux lecteurs dans la journée. Combien de lecteurs sont venus à la bibliothèque ce jour-là ?

Réponse :

- a) 5
- b) 10
- c) 16
- d) 24

QCM rubrique : culture générale

Question 7 : Que signifie PMR ?

Réponse :

- a) Personne majeure et responsable
- b) Personne à mobilité réduite
- c) Personne malveillante récidiviste
- d) Personne mobile et réactive

Question 8 : Que signifie le devoir de laïcité et neutralité qui s'applique aux agents publics :

Réponse :

- a) L'interdiction de manifester une affiliation politique et religieuse pendant le travail
- b) L'interdiction de pratiquer une religion
- c) L'interdiction de servir des usagers porteurs de signes religieux
- d) L'interdiction d'inscrire ses enfants dans une école privée

Question 9 : Quand a été créé le ministère de la Culture ?

Réponse :

- a) En 1981
- b) En 1959
- c) En 1678
- d) En 1801

QCM rubrique : mises en situation

Question 10 : Vous êtes seul affecté sur un poste fixe au contrôle de l'entrée d'une salle de lecture réservée aux usagers inscrits de la BnF. Un visiteur se présente sans badge d'accès ou ticket. Il vous demande le passage, vous informe être agent de la BnF, conservateur en chef, et être attendu pour une réunion imminente dont l'accès se fait via la salle de lecture.

Réponse :

- a) Vous le laissez entrer : après tout il s'agit de quelqu'un de la maison.
- b) Vous l'accompagnez jusqu'à sa réunion, afin de vérifier qu'il est effectivement attendu.
- c) Vous le renvoyez jusqu'à l'accueil de la BnF où son identité pourra être vérifiée et un badge provisoire délivré.
- d) Vous le retenez. Après tout, votre supérieure hiérarchique finira bien par passer dans les parages et décider de ce qu'il convient de faire.

Question 11 : Vous êtes affecté aux Archives nationales, un collègue trouve dans un carton d'archives une lettre ancienne adressée à un membre de sa famille et décide de la prendre, que faites-vous ?

Réponse :

- a) Vous le laissez faire, c'est normal si c'est à sa famille.
- b) Vous le dissuadez de la prendre et convaincu de son honnêteté n'en faites pas mention à votre hiérarchie.
- c) Vous le dissuadez de la prendre et prévenez votre hiérarchie de l'incident, car rien ne dit qu'il n'en profitera pas alors pour prendre le document un autre jour.
- d) Vous le laissez prendre le document pour le montrer à sa famille mais lui faites promettre de le rapporter demain.

Question 12 : Vous êtes affecté dans un château. Lors de la procédure de relève de poste du matin, un visiteur vous signale la présence d'un sac à dos abandonné dans votre salle. Sachant que le plan Vigipirate est au niveau « urgence attentat », comment gérez-vous la situation ?

Réponse :

- a) Après avoir ouvert le sac et l'avoir fouillé, vous le prenez et le ramenez au vestiaire.
- b) Vous demandez aux personnes présentes si le sac ne leur appartient pas. Comme celles-ci répondent par la négative, vous évacuez toutes les personnes de la salle et prévenez vos collègues afin qu'ils appliquent la procédure « objet suspect ».
- c) Votre service étant terminé, vous remerciez le visiteur de vous avoir informé. Vous laissez le sac sur place puis quittez le château en vous disant que le collègue de la relève va gérer la situation.
- d) Après avoir demandé à forte voix aux visiteurs présents si le sac suspect ne leur appartenait pas, vous demandez à un visiteur de prendre le sac et de le ramener au vestiaire.

Seconde partie : Questions ouvertes à partir d'un texte d'ordre général

Vol et trafic illicite d'archives.
Colloque européen, Roubaix 20-21 novembre 2008.

Ce colloque organisé par les **Archives nationales**, a réuni 120 participants européens représentant de nombreux services d'archives mais aussi des bibliothèques, des musées, des monuments historiques ainsi que la police et le « marché ». Les propos ont souvent dépassé le cadre des archives pour traiter de la conservation des biens patrimoniaux en général, mais il est incontestable que les **documents d'archives** sont particulièrement vulnérables – comme tous les documents en feuilles et de petit format. Cette vulnérabilité est accrue par l'impossibilité matérielle d'**inventorier** très finement et d'estampiller des liasses ou des cartons d'archives en grand nombre.

1. Augmentation des vols et leurs causes

- Évolution du marché de la librairie ancienne. Aux formes anciennes du marché (des collectionneurs cultivés et passionnés, qui se considéraient comme des « passeurs » et faisaient souvent des dons aux institutions publiques, dans le cadre d'un marché sous-évalué en termes financiers) s'est ajoutée une forme nouvelle du marché de la librairie, fondée sur la **spéculation**. [...]
- Le commerce sur Internet s'est développé à grande vitesse. Les sites marchands et de vente aux enchères en ligne font concurrence aux libraires et entretiennent une **grande opacité** sur les provenances des documents et l'identité des vendeurs. Les frontières entre les pays sont abolies et ce mode de vente impose de réagir très rapidement si l'on soupçonne une origine frauduleuse.

2. L'enquête de 2007

L'un des buts du colloque était de présenter les résultats d'une enquête menée en 2006-2007 par un groupe de travail européen composé de représentants des archives d'Estonie, de France, des Pays-Bas, de Pologne, de Suède et du Royaume-Uni. Adressé à 375 dépôts d'archives, le questionnaire reçut 190 réponses dont sont extraits les éléments suivants :

- Nombre d'établissements concernés. 41 % des établissements ont connu des problèmes de vol et 33 % dans les dix dernières années. [...]
- Nature des documents volés. La majorité des documents volés sont des **autographes**, mais aussi des lettres manuscrites, des cartes, des dessins, des photographies, des pièces philatéliques, des sceaux, des titres de propriété, des **documents généalogiques**. Les documents les plus convoités sont les autographes, les timbres, les cartes et les titres de propriété.

Rapport établi à la suite du colloque européen de 2008 sur le vol et le trafic illicite d'archives.

Question 1 : Pourquoi les documents d'archives sont-ils « particulièrement vulnérables » aux vols ?

Réponse : en 10 lignes maximum sur la copie fournie

Question 2 : Quelles conclusions peut-on tirer du texte pour réduire les vols dans les salles de lecture d'archives ?

Réponse : en 10 lignes maximum sur la copie fournie

Question 3 : Expliquer les termes en gras dans le texte :

Archives nationales ; documents d'archives ; inventorier ; spéculation ; grande opacité ; autographes ; documents généalogiques.

Réponse : en 3 lignes maximum par terme, sur la copie fournie